

MÉTIERS

MÉTIERS DES DOMAINES D'EXCELLENCE
(DOMEX)



OUVRIERS NON QUALIFIÉS DU TRAVAIL DU BOIS ET DE
L'AMEUBLEMENT



QUESTION MSY

4 820 personnes exercent ce métier, soit **0,1 %** des emplois de la région en 2020

	Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif diminue entre 2008 et 2020	- 24 %	+ 7 %	204 sur 225
Au regard des actifs en emploi dans l'ensemble des métiers			
La part des femmes est moins importante	12 %	48 %	188 sur 225
La part des moins de 25 ans est plus importante	24 %	9 %	12 sur 225
La part des séniors est proche	25 %	30 %	151 sur 225
La part des non diplômés est plus importante	29 %	12 %	16 sur 225
La part des CAP-BEP est plus importante	44 %	23 %	35 sur 225
La part des emplois stables est moins importante	74 %	86 %	196 sur 225
Les temps partiels sont moins répandus	7 %	18 %	148 sur 225
Le secteur 'Travail du bois, industries du papier et imprimerie ' est 45,1 fois plus représenté en tant qu'employeur que pour l'ensemble des métiers et son poids dans l'emploi est de 35 %	35 %	1 %	

360 demandeurs d'emploi recherchent un emploi dans ce métier, soit **0,1 %** de l'ensemble des demandeurs d'emploi

	Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif diminue entre 2017 et 2022	- 8 %	- 8 %	107 sur 208
Au regard des demandeurs d'emploi dans l'ensemble des métiers			
La part des femmes est moins importante	29 %	52 %	126 sur 208
La part des demandeurs d'emploi de longue durée (1 an ou plus) est proche	42 %	44 %	99 sur 208
La part des moins de 25 ans est proche	12 %	12 %	75 sur 208
La part des 50 ans et plus est proche	30 %	27 %	80 sur 208
La part des non diplômés est proche	19 %	14 %	40 sur 208
La part des CAP-BEP est plus importante	37 %	30 %	65 sur 208
La part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi est proche	12 %	9 %	36 sur 208
La part des bénéficiaires du RSA est proche	20 %	16 %	35 sur 208

Lorsque le métier est qualifié de «proche» ou «équivalent» à l'ensemble des métiers, cela signifie que l'écart est inférieur à 5 %.

Source : Insee - RP au lieu de résidence, Pôle emploi, Dares - Statistiques du marché du travail (STMT).